

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE CHAMA INTERNATIONAL »

Siège ABIDJAN ABOBO BELLEVILLE APRES LE
COMMISSARIAT DU 34è ARRONDISSEMENT, Lot 151, Ilot
129

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE CHAMA
INTERNATIONAL »

Objet : ACHAT DE PRODUITS PETROLIERS, VENTE DE
PRODUITS PETROLIERS, FOURNITURES DE DIVERSES ES
PRESTATIONS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BELLEVILLE APRES LE
COMMISSARIAT DU 34è ARRONDISSEMENT, Lot 151, Ilot
129

Dirigeant(s) M KAKOU BI KALLOU ANGE-CHARDY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08312 du 23/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49785/GTCA/RC/2024 du 23/08/2024

